

L'AERATION AU SECOURS DES ETANGS

Article paru dans le n° 296 (juin-juillet 2006) "L'eau, l'industrie, les nuisances"

Le canadien Produits Etang.ca, développe des solutions techniques pour traiter les pollutions biologiques des lacs et étangs. En 2005, la société a installé un système électrique d'aération pour éliminer les cyanobactéries contenues dans le lac Waterloo d'une superficie de 1,5 km², situé entre Montréal et Sherbrooke. "Le système global consiste en sept différents systèmes d'aération répartis de façon stratégique autour du lac", résume Antoine Rempp, ingénieur chez Produits Etangs.ca.

"Six des systèmes sont constitués de doubles compresseurs à air qui alimentent deux lignes de 61 mètres de tuyau Bulle. Un septième système est constitué de deux compresseurs à pistons qui alimentent quatre stations de diffusion du type Airbase 4, installées dans la zone la plus profonde du lac", poursuit-il.

Le lac est autorisé à la baignade, la plage municipale est d'ailleurs à l'origine de l'installation de ce système. "Cette année, après seulement un an de fonctionnement et un été pourtant particulièrement chaud, la plage de Waterloo est la seule à ne pas avoir été affectée par les cyanobactéries pendant la saison de baignade", se félicite Antoine Rempp. L'entretien du système est simple et ne présente pas de danger pour les activités liées au lac. Pendant l'hiver, des sapins de Noël sont même installés sur la glace pour signaler le seul système laissé actif. En effet, le système avec les quatre disques fonctionne toute l'année, afin que, même par -35°C, il reste des trous dans la glace pour laisser s'échapper les gaz issus de la décomposition de la matière organique.

Le système du lac Waterloo devrait bientôt être complété par un apport de bactéries pour réduire la couche de dépôts organiques qui sont souvent à l'origine de la dégradation de la qualité de l'eau. "Nous attendons l'accord du Ministère de l'environnement, mais nous utilisons déjà ces bactéries dans plus de 500 lacs privés et obtenons de très bons résultats", souligne Antoine Rempp. Pour l'application de ces bactéries, des doses régulières doivent être appliquées, suivant le degré de dégradation du milieu, les besoins, les objectifs et les résultats observés.

Ce savoir-faire canadien semble déjà intéresser les collectivités françaises. La société est actuellement en discussion avec une entreprise française de TOURS (France - 37) pour distribuer ses produits dans l'héxagone.

Article paru dans le n° 296 (juin-juillet 2006) "L'eau, l'industrie, les nuisances"